

2025/031

COMMUNE DE LORRY-LES-METZ
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 18 décembre 2025
Sous la Présidence de Monsieur GLESER Philippe, Le Maire.

Date de la convocation : 10 décembre 2025

Date d'affichage : 29 décembre 2025

Nombre de conseillers :

- **En exercice : 19**
- **Présents : 15**
- **Votants : 17**
- **Pouvoir : 2**

1. Point 6 – Demande de financements pour les projets d'investissement

Le Maire fait part à l'assemblée du souhait de solliciter des financements pour les projets suivants :

Motion 1 : Projet de réhabilitation et rénovation énergétique de l'école élémentaire et de désimperméabilisation de la cour d'école :

Le Maire précise que le Département de la Moselle a notifié l'attribution d'une subvention d'investissement Ambition Moselle de 75 000 € dans le cadre de ce projet (Commission permanente du 17 novembre 2025)

Il convient donc de mettre à jour le plan de financement du projet. Pour mémoire, le montant TTC du projet est de 910 176 €.

Tiers	Exercice	Libellé	Montant TTC
Ambition Moselle	2 025	déjà notifié	75 000
Etat / DETR	2 026	rénovation thermique des bâtiments publics	302 732
Climaxion	2 026	rénovation énergétique des bâtiments publics	40 000
Région	2 026	soutien au changement climatique	50 000
AERM	2 026	gestion intégrée des eaux pluviales	75 000
		Total financements publics	542 732
		Reste à charge hors FDC	218 139
EMM	2026	Fonds vert	44 630
		FCTVA 16,404%	149 305
		Reste à charge commune	173 509
TOTAL			910 176

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention

Motion 2 : Projet d'éclairage d'un court de tennis sur la zone

Plan de financement			
Dépenses		Recettes	
		Fonds de concours	3 649 €
SAS NLX	12 140 € HT	Club de tennis	1 500 €
		Région Grand Est	1 821 €
TVA	2 428 €	FCTVA	2 389 €
		Reste à charge	5 200 €
TOTAL TTC	14 568 €	TOTAL	14 568 €

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter le fond de concours de la Métropole de Metz, ainsi que les subventions auprès de la Région Grand Est.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention

Motion 3 : Projet de rénovation de la toiture du Lavoir de Vigneulles

Plan de financement			
Dépenses		Recettes	
Devis entreprise	7 039 € HT	DETR	3 519 €
TVA	1 407 €	FCTVA	1385 €
		Reste à charge	3 545 €
TOTAL TTC	8 446 €	TOTAL	8 446 €

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à solliciter la subvention dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à prendre en compte la différence induite par le refus de cette subvention ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et à cette demande de subvention

Lorry-lès-Metz, le 19 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe GLESER